*Les dossiers de candidature étant déposés dans ADUM, certaines des informations listées ci-dessous pourront être récupérées à partir du dossier doctorant du candidat, s’il en possède déjà un (doctorant déjà inscrit ou en cours de 1ère inscription).*

**État civil**

Nom, Prénom

Sexe

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

**Coordonnées**

Adresse courriel

Adresse

Téléphone

**Cursus**

Diplôme permettant l’entrée en doctorat (type, intitulé, pays, établissement, date d’obtention)

Autres diplômes (type, intitulé, pays, établissement, date d’obtention)

Agrégation (discipline)

**Doctorat**

École doctorale

Établissement de préparation du doctorat

Date de 1ère inscription en doctorat

Intitulé du projet doctoral

Unité de recherche

Directeur de thèse

**Financement du doctorat**

Type de contrat

Employeur

Origine des fonds

Date de début et date de fin

**Compétences**

Niveau de français

**Expériences professionnelles ou stages**

Nature

Entreprise ou établissement

Ville, Pays

Durée (en semaines)

Année

Détails

**Informations spécifiques pour chaque candidature déposée**

Compétences en rapport avec la candidature

Motivations

**Enregistrement et finalisation des candidatures**

Le candidat peut faire des modifications dans son dossier pour une candidature (champs non récupérés depuis la base temporaire ou la base définitive ou candidat de la catégorie (5)) et les enregistrer sans que sa candidature soit finalisée. La date de dernière modification est mise à jour à chaque nouvel enregistrement.

Le candidat doit finaliser sa candidature pour qu’elle puisse être examinée dans le processus de sélection. Une candidature non finalisée sera ignorée. La date de finalisation est enregistrée à ce moment-là.

Lors de la finalisation, le candidat reçoit un mail de confirmation.

Un mail est également envoyé au « responsable » pour l’informer qu’une nouvelle candidature a été déposée.

**Interface candidat**

Le candidat pourra à tout moment voir l’ensemble de ses candidatures en cours de traitement, avec la décision définitive du responsable, et sa propre décision en cas de recrutement.

Il pourra se désister d’une candidature. Le champ « décision du candidat » prendra alors la valeur « désistement ».

Il pourra enregistrer sa décision (champ « décision du candidat ») lorsqu’il aura été recruté pour une de ses candidatures. S’il est recruté pour plusieurs candidatures, il ne pourra choisir la valeur « acceptation » que pour une seule de ses candidatures.